

Communiqué de presse

Avec votre carte de pêche en Adour-Garonne, vous pêchez... et vous protégez les rivières !

Renouvellement du partenariat pour les milieux aquatiques entre l'UFBAG, les 18 fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique et l'Agence de l'eau Adour-Garonne

Bassin Adour-Garonne, avril 2025 — L'Union de bassin des fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique (UFBAG), les 18 Fédérations Départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) du bassin Adour-Garonne, et l'Agence de l'eau Adour-Garonne (AEAG) renouvellent leur partenariat pour les six prochaines années, réaffirmant leur engagement commun en faveur de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques.

Depuis près de 25 ans, ce partenariat structure des **actions de connaissance et de protection des milieux aquatiques** sur près de **130 000 km de cours d'eau et de nombreux plans d'eau**. Il constitue le socle indispensable à l'animation et la coordination du réseau fédératif mobilisé en mutualisant des projets sur des thématiques variées : les suivis biologiques (piscicoles, macro-invertébrés, espèces patrimoniales comme les écrevisses à pattes blanches), les suivis physiques (thermie, hydrologie, etc.), en rivières ou lacs et l'élaboration d'outils de planification ou de programmation territoriaux pour améliorer la qualité de la ressource et des habitats.

Pour Élodie GALKO, directrice générale de l'Agence de l'eau Adour-Garonne : *« Ce partenariat, riche de plus de 25 années de collaboration, témoigne de la solidité de nos relations et de notre détermination commune à protéger notre patrimoine aquatique. »*

Ce partenariat décliné sur le bassin Adour-Garonne entre les FDAAPPMA et l'AEAG, s'inscrit dans le cadre de l'**Accord Cadre National** co-signé par les 6 agences de l'eau, la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF), l'Office français de la biodiversité (OFB) et le Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche. Il permet aux fédérations de définir et déployer des actions concrètes, fondées sur des expertises scientifiques et territoriales solides, pour mieux comprendre et protéger les milieux aquatiques.

Un rôle clé dans la connaissance et la gestion des milieux

Les FDAAPPMA sont des acteurs majeurs dans l'acquisition de connaissances sur les milieux aquatiques. Grâce à un outil commun de Géoportail, les données collectées sont centralisées, valorisées et mises au service de tous les acteurs de l'eau. De 2019 à 2024, ce sont **770 études techniques et près de 260 chantiers** qui ont été réalisés. Ces projets témoignent de l'expertise et de l'implication des fédérations dans la gestion concertée de l'eau et la restauration des milieux aquatiques, en particulier pour la continuité écologique et les poissons migrateurs.

Les fédérations accompagnent également les syndicats de gestion des milieux aquatiques en apportant leur connaissance fine des territoires et en jouant un rôle de conseil de premier plan.

Sensibilisation et transmission

Au-delà de leur rôle technique, les fédérations s'engagent également dans des **actions d'éducation à l'environnement** auprès des scolaires et du grand public. Faire découvrir le fonctionnement des écosystèmes aquatiques, la richesse de la faune et de la flore, c'est aussi œuvrer à leur protection : « **connaître, c'est mieux protéger !** »

Une nouvelle étape face aux défis de demain

Les 6 prochaines années à venir s'annoncent cruciales face aux **défis** que représentent le **manque d'eau**, les **assecs** de plus en plus nombreux, la **pression croissante sur les ressources en eau**, la **disparition de certaines espèces** ou encore les **effets des activités humaines** sur les écosystèmes aquatiques et humides.

Pour Jean-Louis MOLINIÉ, président de l'UFBAG : « <i>Ce partenariat témoigne de la confiance réciproque entre nos structures et l'AEAG, il est le fruit d'un travail commun sans lequel les milieux aquatiques du bassin ne pourront pas relever les défis de l'adaptation au changement climatique.</i> »
--

Grâce à leur structuration, leur maillage territorial, la mobilisation de leur expertise et du partenariat renouvelé avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'UFBAG et les 18 fédérations sont prêtes à relever ces défis avec l'engagement et la passion qui les caractérisent !

À bientôt au bord de l'eau !

Contact presse agence de l'eau Adour-Garonne Catherine BELAVAL 06 08 73 64 03
catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr